

## 14ème législature

<b>Question N° :</b> <b>87767</b>	De <b>M. François Rochebloine</b> ( Union des démocrates et indépendants - Loire )	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé</b> > Affaires étrangères		<b>Ministère attributaire</b> > Affaires étrangères
<b>Rubrique</b> > politique extérieure	<b>Tête d'analyse</b> > Turquie	<b>Analyse</b> > Syrie. situation politique. opposants kurdes.
Question publiée au JO le : <b>01/09/2015</b> Réponse publiée au JO le : <b>10/11/2015</b> page : <b>8160</b>		

### Texte de la question

M. François Rochebloine attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères et du développement international sur l'engagement de la Turquie dans le conflit syrien et sa politique à l'égard de la minorité kurde. Il observe que l'ouverture très récente de ses bases aériennes aux avions américains, s'accompagne en Turquie d'actions « antiterroristes » très ciblées officiellement contre des soutiens à Daech mais aussi dans les faits contre des membres de son opposition interne, notamment le mouvement kurde. Si la multiplication des frappes de l'aviation turque contre les forces de l'État islamique de Daech a été très bien accueillie par l'opinion publique occidentale, il n'en est évidemment pas de même s'agissant des attaques contre les forces de résistance kurdes en Syrie. Tout semble indiquer en effet que le président Erdogan cherche à profiter du conflit syrien pour annihiler les revendications du peuple kurde en employant des méthodes on ne peut plus violentes contre le PKK. La France ne peut rester insensible au sort des Kurdes, menacés tout à la fois par la folie meurtrière de Daech et la répression militaire turque. De même, il lui demande de bien vouloir lui indiquer s'il a entrepris de relayer les préoccupations exprimées en Europe et par les ONG sur la situation des opposants politiques, victimes des mesures d'exception décidées par président Erdogan. Il relève que si M. le Président de la République est intervenu pour condamner l'attentat-suicide particulièrement meurtrier qui été commis dans la ville de Suruç près de la frontière syrienne, et exprimer ses condoléances au gouvernement turc, il convient de souligner que tout indique qu'il n'aurait pu avoir lieu sans la passivité de ce même gouvernement. Nombre d'observateurs doutent d'ailleurs, du fait de son engagement militaire tardif et limité, de la volonté réelle de la Turquie d'éliminer l'État islamique. Face à cette situation extrêmement préoccupante, fruit d'un brusque changement de stratégie de notre allié turc dans la lutte de la coalition contre Daech, il souhaiterait connaître son sentiment ainsi que la position de la France.

### Texte de la réponse

La Turquie est un pays allié, membre de l'OTAN et avec lequel la France entretient une coopération suivie et étroite. Au niveau sécuritaire, nous travaillons de concert avec les autorités turques pour lutter contre les filières de combattants radicaux, notamment français, qui transitent par le territoire turc pour aller en Syrie. C'est une coopération qui a fait ses preuves et qui est appelée à se renforcer. S'agissant de Daech, le gouvernement turc a pris de nouvelles mesures après l'attentat qui s'est produit à Suruç, le 20 juillet dernier. Dans ce contexte, la France est déterminée à poursuivre le dialogue et la concertation avec la Turquie sur le plan sécuritaire. Seule une action durable et déterminée de tous les acteurs, dans le cadre d'une stratégie globale, qui prenne également en compte la nécessité de promouvoir une transition politique en Syrie, permettra de lutter efficacement contre Daech et la menace qu'il représente. S'agissant du PKK, la position de la France est constante : ce groupe est inscrit sur la liste des organisations terroristes de l'Union européenne. La France condamne la reprise, par l'organisation, de l'action



armée sur le sol turc depuis le 22 juillet et notamment les attentats qui ont fait de nombreuses victimes au sein de l'armée turque les 6 et 8 septembre. La France soutient les forces kurdes du gouvernement régional du Kurdistan, tout comme l'opposition modérée de Syrie. La France continue également de marquer son soutien au processus de dialogue sur la question kurde initié en 2013, qui avait permis une trêve durable et des discussions avancées. Elle forme le vœu que les conditions soient très vite réunies pour une reprise du dialogue.